

POL229 – LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE
ÉTÉ 2024
Enseignante : Mélisande Bélanger

Horaire : Lundi et mercredi 13h-15h50

Local : A6-3001

Disponibilité : sur rendez-vous (à distance sur Teams ou en personne au local :)

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d’auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d’auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

Comprendre l’émergence de la nouvelle Europe depuis le Traité de Rome et l’éclatement du bloc de l’Est.

CONTENU DU COURS

Étude des grandes étapes de la construction européenne. L’Union européenne : structures, principes d’organisation, fonctions, pouvoirs et champs de compétence. Impacts du système européen sur la personnalité des États. La citoyenneté européenne, mythe ou réalité? L’U.E. et l’évolution de l’Europe : la problématique de l’élargissement de l’U.E. L’U.E. comme acteur dans les relations internationales : politique étrangère commune et politique de sécurité commune. Défis et enjeux de l’U.E.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Ce cours vise l’acquisition des connaissances nécessaires pour comprendre l’émergence historique et le fonctionnement actuel de l’Union européenne. L’étude des institutions de l’UE, de ses principes fondateurs et structurels, de ses acteurs et de ses principaux enjeux politiques constitueront les clés de cette compréhension.

Au terme de l’exercice, les étudiantes et les étudiants devraient être en mesure

- De comprendre comment les directives, règlements et décisions de l’UE sont adoptés
- De comprendre comment ces actes européens s’appliquent dans le cadre national
- D’appliquer ces connaissances pour identifier les tenants et aboutissants d’un enjeu politique d’actualité
- D’analyser les forces politiques impliquées dans l’adoption des directives, règlements et décisions de l’UE
- De synthétiser leur analyse d’un enjeu européen afin d’assister un employeur dans sa prise de décision.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants de première année du Baccalauréat en études politiques appliquées. Pour les buts du cours, il est nécessaire d'avoir accès à un ordinateur personnel muni d'une connexion Internet puisque les lectures et les travaux seront versés sur *Moodle* et que les travaux à rendre seront à déposer sur cette même plateforme.

Le cours a pour objectif l'acquisition des connaissances liées à la construction européenne (données factuelles, notions, concepts) et la mise en application de ces connaissances afin de développer ou renforcer les compétences visées de la formation.

Avant chaque séance, il sera nécessaire de faire la lecture préparatoire.

Volet I - Les 7 premières séances se dérouleront en deux temps : une première **partie magistrale**, suivie d'une seconde **partie dédiée aux activités**. La portion « activité » des séances permettra de s'exercer à l'application des connaissances, à l'analyse des enjeux d'actualité, à synthétiser l'information et à la communiquer efficacement à l'oral ou à l'écrit.

Volet II - Les 7 dernières séances (9 à 15) se dérouleront en deux temps : une première **partie de présentations orales**, suivie d'une seconde **partie de discussion dirigée sur les enjeux** de l'Union européenne introduits par les présentations.

LECTURES OBLIGATOIRES

Les lectures obligatoires sont insérées dans le calendrier des séances. Elles seront disponibles en ligne sur le site Moodle du cours.

CALENDRIER DES SÉANCES	
Séance 1 29 avril	Présentation du cours et introduction
Volet I – L'Europe : des principes aux politiques	
Séance 2 1 ^{er} mai	Construction européenne – Contextes et étapes Lecture obligatoire : Figliuzzi, Arcangelo, <i>100 fiches pour comprendre l'Union européenne</i> , « Fiches 1 à 6 », 2e éd., Levallois-Perret, Bréal, 2020, 12-30.
Séance 3 6 mai	L'Europe des Traités : Droit communautaire et droit européen Lecture obligatoire : Figliuzzi, Arcangelo, <i>100 fiches pour comprendre l'Union européenne</i> , « Fiches 7 à 12 », 2e éd., Levallois-Perret, Bréal, 2020, 31-50.
Séance 4 8 mai	Les institutions européennes Lecture obligatoire : Figliuzzi, Arcangelo, <i>100 fiches pour comprendre l'Union européenne</i> , « Fiches 22 à 30 », 2e éd., Levallois-Perret, Bréal, 2020, 82-110.

CALENDRIER DES SÉANCES	
Séance 5 13 mai	<p>Les acteurs politiques Lecture obligatoire : Costa, Olivier, « Chapitre 3. Les acteurs politiques », dans Renaud Dehousse (dir.), <i>Politiques européennes</i>, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 53-82. https://doi.org/10.3917/scpo.dehou.2009.03.0053.</p>
Séance 6 15 mai	<p>L'Europe économique et monétaire Lecture obligatoire : Creel, Jérôme, « Chapitre 6. L'union économique et monétaire ». dans Renaud Dehousse (dir.), <i>Politiques européennes</i>, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 133-48. http://www.cairn.info/politiques-europeennes--9782724611328-page-133.htm.</p>
Séance 7 22 mai	<p>Les politiques européennes – origines et processus Lecture obligatoire : Lescot, Christophe. « Chapitre X - Les politiques de l'Union ». In <i>Organisations européennes : Union européenne, Conseil de l'Europe et autres organisations</i>, Bruxelles, Bruylant-Collection Paradigme, 2023, 261-315. https://www-stradalex-eu.ezproxy.usherbrooke.ca/fr/se_mono/toc/INSTEURO/doc/INSTEURO_012.</p>
Séance 8 27 mai	**Examen intra (Moodle)**
Volet II – Enjeux de l'Union européenne	
Séance 9 29 mai	<p>L'UE et les politiques sociales nationales : Lecture obligatoire : Graziano, Paolo R., Sophie Jacquot, et Bruno Palier, « Usages et européanisation », <i>Politique européenne</i>, vol. 40, no 2, 2013, 94-118. *Remise de la carte conceptuelle (Dépôt sur Moodle)</p>
Séance 10 3 juin	<p>Citoyenneté et démocratie dans l'UE Lecture obligatoire : Marti, Gaëlle. « Société civile vs citoyenneté européenne : réflexions sur les structures de légitimation de l'UE ». <i>Civitas Europa</i> 40, n° 1, 2018, 89-105. https://doi.org/10.3917/civit.040.0089. Présentations et discussion dirigée</p>
Séance 11 5 juin	<p>De la politique de défense au rôle international de l'UE Lecture obligatoire : Chopin, Thierry, et Christian Lequesne. « L'Union européenne dans un continent en guerre ». <i>Politique étrangère</i> Automne, n° 3, 2022, 75-87. https://doi.org/10.3917/pe.223.0075. Soutou, George-Henri. « L'Armée européenne : une gageure historique et structurelle ». <i>Revue Défense Nationale</i> 819, n° 4, 2019, 15-21. https://doi.org/10.3917/rdna.819.0015. Présentations et discussion dirigée</p>

CALENDRIER DES SÉANCES	
Semaine 12 10 juin	<p>L'UE : crises migratoires et populisme Lectures obligatoires : Wihtol de Wenden, Catherine. « Crise des migrations ou crise des politiques d'asile et ses effets sur les territoires d'accueil ». <i>Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires</i>, n° 1323, octobre 2018, 23-29. https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.7166. Présentations et discussion dirigée</p>
Séance 13 12 juin	<p>L'UE face au défi climatique Lecture obligatoire : Rivera, Gissela Landa, Malliet, Paul <i>et coll.</i>, « Construire une politique énergétique et climatique européenne cohérente », <i>Revue de l'OFCE</i>, vol. 158, no 4, 2018, 383-401. Présentations et discussion dirigée</p>
Séance 14 17 juin	<p>Quel avenir pour l'Union européenne ? Lecture obligatoire : Tocci, Nathalie. « Une Union géopolitique : l'invasion de l'Ukraine transforme-t-elle l'Europe ? », <i>Politique étrangère</i> Automne, n° 3, 2023, 37-48. https://doi.org/10.3917/pe.233.0037. Présentations et discussion dirigée</p>
Séance 15 19 juin	<p>**Remise du travail de session (Dépôt sur Moodle)**</p>

Ressources

Outre la bibliographie du cours (voir le calendrier des séances), **Zotero** est une ressource incontournable tant en ce qui a trait aux apprentissages visés dans le cadre de ce cours qu'en tant qu'outil de la profession de politologue et de chercheur.

La bibliothèque propose un guide pour installer et utiliser le logiciel bibliographique Zotero. Elle propose aussi des formations sur ce logiciel. Une formation sera donnée via Teams en début de session. Pour avoir plus d'information, vous pouvez suivre le lien suivant :

<https://www.usherbrooke.ca/biblio/services-offerts/zotero-logiciel-bibliographique/>.

Site Moodle pour récupérer les lectures

<http://www.usherbrooke.ca/moodle/>

MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

- **Examen de mi-session : 25 %**

L'examen de mi-session vise à évaluer l'intégration des connaissances factuelles et conceptuelles. Il comportera donc des questions objectives et une question à développement à partir d'un cas d'actualité. L'examen se fera sur la plateforme Moodle.

- **Carte conceptuelle : 25 %**

La personne étudiante devra développer un schéma conceptuel de la structure de l'Union européenne, de la composition de ses organes et des processus généraux de fonctionnement. Les exercices dans le cadre du premier volet du trimestre prépareront les étudiantes et les étudiants à sa réalisation. Des informations complémentaires seront données en classe et la grille d'évaluation sera présentée et expliquée.

- **Exposé oral - Fiche analytique : 20 %**

Cet exercice se fera en seconde partie de session. Seront évaluées la capacité d'analyse et de synthèse des personnes étudiantes. Le modèle de fiche analytique sera présenté en classe et la grille et ses critères d'évaluation seront expliqués. L'exposé permettra d'introduire la séance sur un enjeu d'actualité européen.

- **Travail de session : 30 %**

Une grille d'analyse sera proposée afin de faciliter la structure de ce travail de recherche. Seront évalués la clarté, le contenu, la cohérence, la structure, la précision des données factuelles, la qualité des sources bibliographiques, la présentation du travail ainsi que la qualité du français.

Dates importantes	Contenu
3 mai 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
29 mai 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Congés universitaires	Journée nationale des Patriotes : 20 mai

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-etudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/antiplagiat-service-soutien-formation).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

BIBLIOGRAPHIE

Chopin, Thierry, et Christian Lequesne. « L'Union européenne dans un continent en guerre ». *Politique étrangère* Automne, n° 3, 2022, 75-87. <https://doi.org/10.3917/pe.223.0075>.

Costa, Olivier, « Chapitre 3. Les acteurs politiques », dans Renaud Dehousse (dir.), *Politiques européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 53-82. <https://doi.org/10.3917/scpo.dehou.2009.03.0053>.

Creel, Jérôme, « Chapitre 6. L'union économique et monétaire », dans Renaud Dehousse (dir.), *Politiques européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 133-148. <http://www.cairn.info/politiques-europeennes--9782724611328-page-133.htm>.

Figliuzzi, Arcangelo, *100 fiches pour comprendre l'Union européenne*, 2e éd., Levallois-Perret, Bréal, 2020.

Graziano, Paolo R., Sophie Jacquot, et Bruno Palier, « Usages et européanisation », *Politique européenne*, vol. 40, no 2, 2013, 94-118.

Lescot, Christophe. « Chapitre X - Les politiques de l'Union », dans *Organisations européennes : Union européenne, Conseil de l'Europe et autres organisations*, Bruxelles, Bruylant-Collection Paradigme, 2023, 261-315. https://www-stradalex-eu.ezproxy.usherbrooke.ca/fr/se_mono/toc/INSTEURO/doc/INSTEURO_012.

Marti, Gaëlle. « Société civile vs citoyenneté européenne : réflexions sur les structures de légitimation de l'UE », *Civitas Europa* 40, n° 1, 2018, 89-105. <https://doi.org/10.3917/civit.040.0089>.

Rivera, Gissela Landa, Malliet, Paul *et coll.*, « Construire une politique énergétique et climatique européenne cohérente », *Revue de l'OFCE*, vol. 158, no 4, 2018, 383-401.
Soutou, George-Henri. « L'Armée européenne : une gageure historique et structurelle ». *Revue Défense Nationale* 819, n° 4, 2019, 15-21. <https://doi.org/10.3917/rdna.819.0015>.

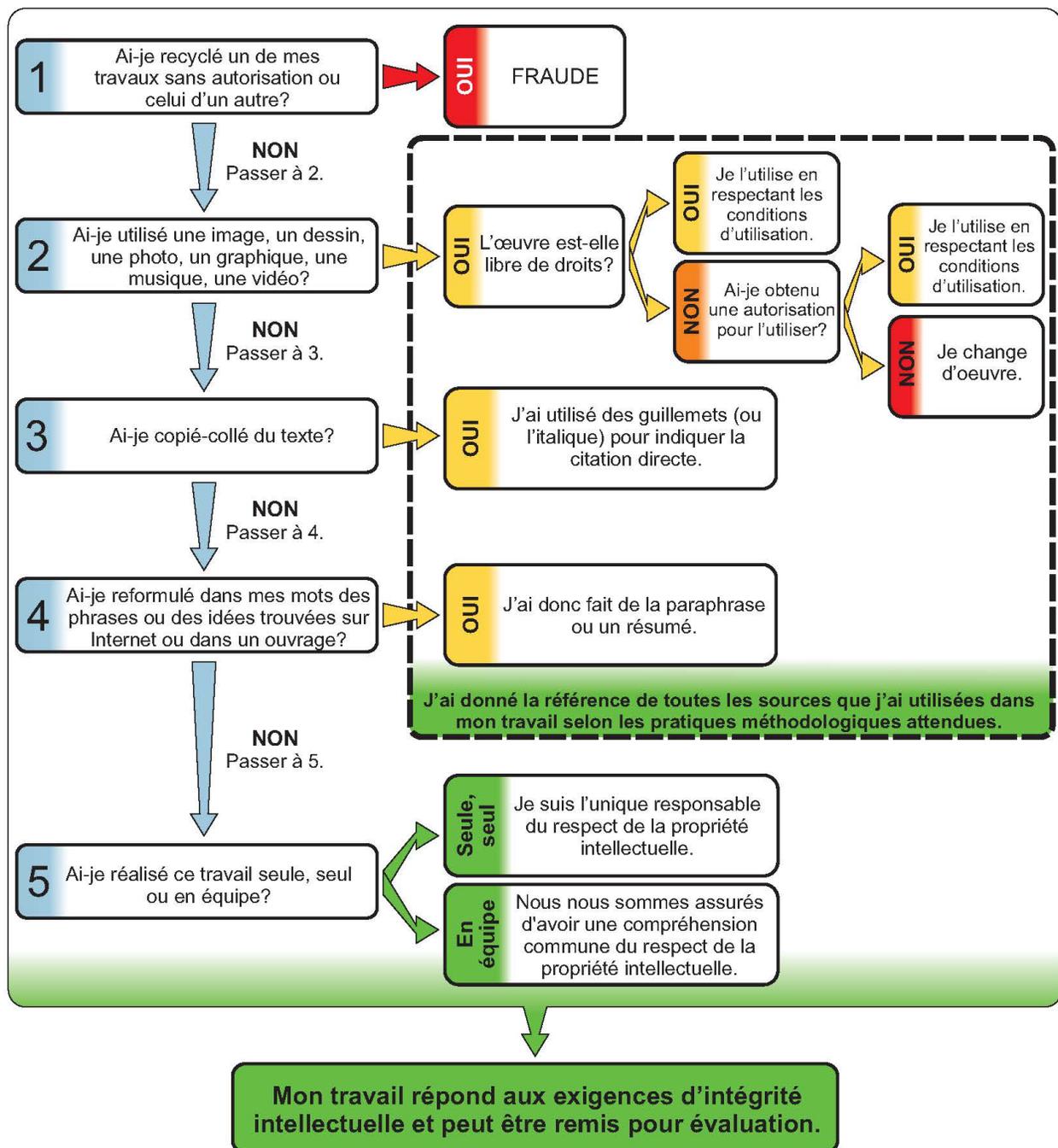
Tocci, Nathalie. « Une Union géopolitique : l'invasion de l'Ukraine transforme-t-elle l'Europe ? », *Politique étrangère* Automne, n° 3, 2023, 37-48. <https://doi.org/10.3917/pe.233.0037>.

Wihtol de Wenden, Catherine. « Crise des migrations ou crise des politiques d'asile et ses effets sur les territoires d'accueil ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1323, octobre 2018, 23-29. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.7166>

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
